

comment utiliser cette partie du forum au mieux

Par **jeeecy**, le **19/05/2004** à **20:48**

Bonjour

a l'approche des examens nous venons de créer cette partie du forum qui en intéressera plus d'un je pense

donc dans un soucis de meilleure lisibilité nous vous demandons de rendre votre titre le plus clair possible en précisant la fac, le nom du professeur et l'année dont le sujet est issu

pour savoir si le sujet est un cas pratique, un commentaire ou une dissertation veuillez placer les initiales CP, CO ou D au debut du titre du sujet

merci

Jeeecy

Par **Yann**, le **19/05/2004** à **21:27**

Ainsi que l'année d'étude si possible, merci!

Par **moko**, le **19/05/2004** à **22:20**

Et le corrigé si possible aussi)))

Sinon, on va devoir chercher nous-mêmes lol.

moko :wink:

PS: comme je te l'ai dit hier jeeecy, l'idée des annales est vraiment très bonne !

Par **jeeecy**, le **19/05/2004** à **22:32**

[quote="moko":2rg5e5ag]Et le corrigé si possible aussi)))

Sinon, on va devoir chercher nous-mêmes lol.

:wink:

moko Image not found or type unknown

PS: comme je te l'ai dit hier jeeecy, l'idée des annales est vraiment très bonne ![/quote;2rg5e5ag]

merci Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **27/05/2004** à **09:18**

Bien sûr avant de mettre les sujets en ligne, pensez à demander l'autorisation des enseignants, puisque cours et sujets sont soumis à droit d'auteur !

Par **moko**, le **27/05/2004** à **10:50**

Est-ce qu'il est prévu de fournir des cours en totalité ?

Parce que j'en possède et (si j'obtiens l'autorisation) je pourrais permettre aux forumers de

les télécharger ... (que ne ferais-je pas pour partager mon fantastique cours de droits des biens de Mme Mansuy???)

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **27/05/2004** à **10:57**

Bon alors pour les cours, voici la procédure à suivre :

- 1) Demander la permission au prof (à mon avis tu ne l'auras pas mais bon on peut rêver)
- 2) Avoir tapé le cours en entier
- 3) Envoyer le fichier par mail à un des modérateurs ou à moi même
- 4) on s'occupe de transformer le fichier au format PDF et de le mettre en ligne

Voilà, mais sans autorisation (je préférerais même une autorisation écrite sur ce coup là) on ne peut rien faire.....

Par **moko**, le **27/05/2004** à **11:06**

:lol:

Rien que ça! Image not found or type unknown

j'ai juste l'étape 2 ... Je crois que c'est la 1 qui risque d'être la plus dure...
J'essaierai tout de meme de demander à Mr Pierre-Caps et Mme Mansuy!

Par **Yann**, le **27/05/2004** à **17:23**

Bien souvent, les profs utilisent leurs cours pour écrire des bouquins alors il ne faut pas rêver!
Normal qu'ils préfèrent qu'on aille acheter leur bouquin plutôt que de le laisser en libre

téléchargement sur le net! Image not found or type unknown

D'autres encore font leur cour en reprennant des bouquins existants, donc ils préfèrent éviter

que ça se sache quant ils recopient des pages entières de bouquins... Image not found or type unknown

Par **moko**, le **28/05/2004** à **14:32**

Bonne nouvelle!

je viens de trouver sur le site de l'uejf-assas le cours de première année (2eme semestre)
assez complet d' "histoire du droit et de ses institutionS" avec une belle faute dans le titre,
vous verrez...

Pour ceux qui sont intéressés, je peux donner l'adresse.. mais j'attends le feu vert du Grand
.wink.

Patron du Forum Image not found or type unknown

Normalement, vu que le cours (doc. word) est présent sur un site public, le prof doit sûrement
être d'accord ... (son nom est mentionné dans le cours)

J'attends ta réponse Olivier,
.wink.

moko Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **28/05/2004** à **14:43**

La réponse est toujours la même : pour un cours, merci d'avoir une autorisation écrite du
propriétaire ou du site qui publie..... Donc vois avec le webmaster du site et si tu as
l'autorisation, pas de problème !

Par **fabcubitus1**, le **26/06/2004** à **19:55**

En ce qui concerne les sujets de partiels, moi, mes profs, ils veulent bien que je vous les donne, mais en fait, je dois attendre qu'ils demandent à la présidence de la faculté, et ils m'appellent après, donc ça devrait être pour bientôt, normalement.

Par **jeeecy**, le **27/06/2004** à **18:26**

[quote="fabcubitus1":jmfpgqdb]En ce qui concerne les sujets de partiels, moi, mes profs, ils veulent bien que je vous les donne, mais en fait, je dois attendre qu'ils demandent à la présidence de la faculté, et ils m'appellent après, donc ça devrait être pour bientôt, normalement.[/quote:jmfpgqdb]

c'est cool

merci

Par **Yann**, le **27/06/2004** à **18:51**

Autre chose en ce qui concerne les questions de cours, l'intérêt est plutôt limité. Le corrigé étant le cours du prof inutile de nous les poster!

Cette rubrique doit être utile, c'est à dire nous permettre de nous entrainer, or pour une question de cours il y peu de réflexion...

Par **mathou**, le **11/06/2007** à **16:21**

[quote="Olivier":mz5x72dv]Bien sûr avant de mettre les sujets en ligne, pensez à demander l'autorisation des enseignants, puisque cours et sujets sont soumis à droit d'auteur ![/quote:mz5x72dv]

C'est une question que je me pose : on poste sur le forum pas mal de sujets mais en pratique personne ne demande l'autorisation du professeur non ?

De plus ça crée une disproportion entre la partie annales du site et celle du forum qui est plus remplie.

Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour arranger ça ?

Par **jeeecy**, le **11/06/2007** à **16:28**

entrer les annales du forum sur le site, ce que je n'ai pas fait depuis longtemps...

Par **mathou**, le **11/06/2007** à **16:34**

:lol:

On bizutera les volontaires pour le faire, mon chou Image not found or type unknown

Mais ça ne pose pas de problème vis-à-vis des profs ?

Par **fan**, le **11/06/2007** à **19:42**

:)

je poste un email aux professeurs pour savoir s'ils acceptent. Image not found or type unknown

Par **LilOu***, le **18/09/2008** à **02:28**

Bonsoir,

Je cherche des annales de L2, d'une université en particulier.... (Paris 8.)

Puis-je ouvrir un sujet dans cette partie du forum, en tant que "recherche"?

Comme ce ne sont que des sujets d'exam' qui sont postés, je me suis dis que j'allais poser la question au préalable...

Merci par avance.

Par **jeeecy**, le **19/09/2008** à **13:31**

[quote="LilOu*":slwpi1y0]Bonsoir,

Je cherche des annales de L2, d'une université en particulier.... (Paris 8.)

Puis-je ouvrir un sujet dans cette partie du forum, en tant que "recherche"?

Comme ce ne sont que des sujets d'exam' qui sont postés, je me suis dis que j'allais poser la question au préalable...

Merci par avance.[/quote:slwpi1y0]

vas-y vas-y, fais ta demande Image not found or type unknown

Par **LilOu***, le **20/09/2008** à **13:00**

:lol:

Merci 